





Groupe de pilotage des réseaux ruraux européens

Rapport de la 5^e réunion

Bruxelles, 16 juin 2016









Table des matières

Session du matin	3
Introduction	3
Activités de renforcement des capacités des réseaux ruraux	3
Évaluation de LEADER / CLLD	5
Cadre d'auto-évaluation des réseaux ruraux européens	5
Session de travail de l'après-midi	7
Renforcer le travail thématique des réseaux ruraux	7
Discussions en groupes parallèles	8
Préparation de la prochaine réunion de l'Assemblée des RR et conclusions	10
Prochaine Assemblée des RR et conclusions	10
Annexe I – Résultats du vote sur les thèmes liés au « renforcement des capacités »	13
Annexe II – Résultats des questions sur l'évaluation de LEADER/CLLD. Helpdesk Évaluation	17
Annexe III – Cadre stratégique pour l'auto-évaluation des réseaux ruraux – version de juin 20	16.18
Annexe IV – Résultats du vote sur les sujets thématiques	30
Discussions en ateliers	32
« Zones rurales intelligentes et compétitives »	32
« Économie verte »	33
Annexe V – Préparation de la prochaine Assemblée des RR : feedback des groupes de parties prenantes	
Annexe VI – Formulaire de feedback des participants	38





Session du matin

Introduction

9.30 – 9.45 Accueil et introduction, Aldo Longo, DG AGRI

Remarque: les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet Aldo Longo (Directeur « Aspects généraux du développement rural et recherche », DG AGRI) ouvre la réunion du Groupe de pilotage (GP) en faisant référence au prochain événement de Cork 2.0. Pour préparer le terrain à la discussion du GP, M. Longo rappelle les principales conclusions de la précédente réunion du GP, à savoir l'importance des bonnes pratiques dans les activités de réseautage, la nécessité de davantage d'échanges entre les deux réseaux ruraux européens, et la coopération étroite entre les unités de soutien du réseau (USR) aux niveaux européen et national et les autorités de gestion (AG).

Dans ce contexte, M. Longo définit les principales priorités de la journée, à savoir :

- discuter de la contribution des réseaux en vue d'une meilleure mise en œuvre des PDR ;
- renforcer les synergies et la coordination entre les deux groupes de travail thématiques ;
- peaufiner le cadre d'auto-évaluation des réseaux ruraux.

Activités de renforcement des capacités des réseaux ruraux

9.45 – 11.00
Activités de renforcement des capacités des réseaux ruraux – PC REDR et Helpdesk Évaluation, et SP PEI-AGRI

Activités de renforcement des capacités du Point de contact du REDR, Paul Soto, PC REDR

Matthias Langemeyer (chef d'unité faisant fonction, H3, DG AGRI) dresse un aperçu des événements de renforcement des capacités organisés par les réseaux depuis la dernière réunion du GP. Il indique aux participants que tous les rapports, présentations et résultats supplémentaires des différents événements sont publiés sur les sites web respectifs et que de nouveaux outils et matériel d'information sont aussi disponibles sur internet.

Paul Soto *(PC REDR)* présente le travail mené par le Point de contact du REDR sur les trois priorités en matière de renforcement des capacités pour 2015-2016. Celles-ci sont axées sur : a) la mise en œuvre simplifiée et plus efficace des PDR; b) les RRN et USR; et c) le déploiement plus efficace de LEADER/CLLD.

Il présente les principaux messages et questions qui ressortent des différentes activités, notamment :

- une importante demande pour davantage d'échanges de la part des AG, en particulier à l'échelon régional ;
- l'importance d'impliquer toutes les parties dans la chaîne de prestation – AG, organismes payeurs (OP), responsables géographique, auditeurs, autres DG et RRN;
- la nécessité de prendre en compte le point de vue des bénéficiaires et l'expérience de la mise en œuvre d'autres fonds ;
- une meilleure diffusion, et des contributions et productions plus





courtes et plus pratiques.

Paul Soto se penche ensuite sur les priorités du travail futur et invite les participants à exprimer leurs intérêts et à suggérer de quelles façons ils pourraient contribuer à une série de sujets à l'aide d'un bref questionnaire. Les résultats du questionnaire sont disponibles à l'Annexe I.

Les participants expriment leur intérêt pour les thèmes suivants :

- l'approche MAEC basée sur les résultats pour les questions de contrôle et d'administration des AG ;
- les manières d'utiliser le FEADER pour soutenir l'intégration des migrants ;
- les façons dont les RRN pourraient mieux soutenir la mise en œuvre du PEI :
- la poursuite des ateliers du REDR sur des sujets tels que les critères de sélection, la mesure Coopération, les options de coûts simplifiés (OCS);
- l'économie verte en tant que thème important pour les PME dans les zones rurales.

Activités de renforcement des capacités du Point de service du PEI, Margarida Ambar, PS PEI-AGRI

Margarida Ambar présente deux ateliers (un passé et un à venir) organisés par le réseau PEI-AGRI. Elle donne un rapport détaillé d'un atelier très productif qui s'est tenu à Legnaro, en Italie, les 20 et 21 avril 2016, sur le thème : « Groupes opérationnels : premières expériences ». L'approche générale poursuivie visait à réunir des acteurs impliqués dans des projets de groupes opérationnels (GO) et dans leur environnement de soutien, d'échanger des idées ainsi que de tirer des enseignements des premières expériences de mise en place de GO et des premières étapes de la mise en œuvre des projets.

Mme Ambar signale aussi qu'un atelier dédié au développement du rôle des réseaux ruraux nationaux (RRN) et d'autres réseaux spécifiques du PEI-AGRI est en cours de préparation. Il se tiendra à Budapest les 4 et 5 octobre 2016.

Activités de renforcement des capacités en soutien à l'évaluation des PDR, Hannes Wimmer, Helpdesk Évaluation.

Hannes Wimmer (*Helpdesk Évaluation*) présente les activités de renforcement des capacités du Helpdesk Évaluation en soutien à l'évaluation des programmes de développement rural (PDR).

Il explique les différentes formes que peut prendre le renforcement des capacités du Helpdesk Évaluation du REDR: des événements de renforcement des capacités annuels dans tous les États membres, des formations à destination des responsables géographique de la Commission européenne et des ateliers sur les bonnes pratiques. Des activités récentes sont présentées plus en détail, comme les événements annuels de renforcement des capacités de Cassel (3 juin 2016) et Paris (23 mars 2016), et l'atelier sur les bonnes pratiques de Bonn, qui portait sur l'évaluation de l'agriculture à haute valeur naturelle (7 et 8 juin 2016). Depuis mai 2015, les activités de renforcement des capacités du Helpdesk Évaluation ont atteint un total de 980 participants aux formations, issus d'autorités de gestion





(34 %), de groupes d'action locale (21 %), de ministères (12 %), ainsi que de réseaux ruraux nationaux, de groupes d'évaluation, d'équipes de recherche, d'organismes payeurs, etc.

En outre, Hannes Wimmer informe les membres du GP de certaines des prochaines activités du Helpdesk Évaluation du REDR, comme l'atelier sur les bonnes pratiques de Palerme (4 et 5 juillet 2016), à propos de l'évaluation *ex post* des programmes de développement rural 2007-2013, et le groupe de travail thématique sur les lignes directrices pour l'évaluation de LEADER/CLLD.

Les participants indiquent qu'il est nécessaire d'organiser des activités de renforcement des capacités d'évaluation pour les GAL. Mais au vu du grand nombre de GAL, le Helpdesk apportera un soutien aux RRN, qui joueront un rôle de multiplicateurs.

Évaluation de LEADER / CLLD

11.30 – 12.00
Groupe de travail
thématique
« Évaluation de
LEADER/CLLD », Jela
Tvrdonova, Helpdesk
Évaluation

Jela Tvrdonova (Helpdesk Évaluation du REDR) présente le groupe de travail thématique « Évaluation de LEADER/CLLD ». Les objectifs, la composition et le mode de travail collaboratif du groupe sont expliqués et le cadre conceptuel pour l'évaluation de LEADER/CLLD est débattu avec les membres du GP.

En ce qui concerne le mode de travail collaboratif du groupe de travail thématique, Mme Tvrdonova présente les interactions entre les différents acteurs : l'équipe permanente du Helpdesk Évaluation, les membres de l'équipe de base, les experts thématiques, la DG AGRI, les pairs évaluateurs (par ex. le Point de contact du REDR et le Point de service du PEI-AGRI), et l'organe permanent. Ce dernier rassemble les commentaires et suggestions d'une sélection de membres du « Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation de la PAC », du Groupe de pilotage des réseaux ruraux et de DG de la Commission européenne (DG AGRI, DG REGIO, DG MARE, DG EMPL). Mme Tvrdonova invite les membres du GP a aussi devenir membres de l'organe permanent.

Après la présentation, Jela Tvrdonova invite les participants à travailler en binôme sur trois questions concernant le projet de lignes directrices pour l'évaluation de LEADER/CLLD, comme présenté dans le document de référence envoyé aux participants avant la réunion. Les réponses aux questions sont partagées et débattues en plénière, puis rassemblées dans des fiches. Les questions et les résultats se trouvent à l'Annexe 2 et seront pris en considération dans l'élaboration des lignes directrices (qui devraient être publiées début 2017).

Cadre d'auto-évaluation des réseaux ruraux européens

12.00 - 13.00

Antonella Zona (DG AGRI) présente l'état des lieux du cadre d'auto-





Auto-évaluation des réseaux ruraux européens, Antonella Zona, DG AGRI

Discussion en plénière

évaluation des réseaux ruraux. Ce cadre entend offrir un outil simple et pratique à tous les acteurs impliqués dans les activités de mise en réseau, afin de pouvoir les améliorer régulièrement. L'auto-évaluation diffère de l'évaluation formelle des réseaux ruraux, qui est menée par des évaluateurs professionnels et indépendants, au moyen d'outils plus complexes.

Le cadre stratégique des réseaux ruraux approuvé par l'Assemblée a été agrémenté d'une série d'indicateurs de réalisation, d'indicateurs de résultats préliminaires et de questions d'évaluation sur la base du travail mené par le Groupe de pilotage lors de ses précédentes réunions. Dans l'ensemble, la majeure partie du cadre se trouve à l'étape finale du développement, à l'exception des éléments en matière d'auto-évaluation relatifs à l'Objectif spécifique « Faciliter l'échange d'expertise et de bonnes pratiques », comme souligné dans la version partagée avec les membres du GP avant la réunion (voir Annexe III).

Les membres du GP sont donc invités à discuter des questions d'évaluation concernant cet objectif spécifique, à savoir :

- « Dans quelle mesure des pratiques innovantes mises en avant par le PEI-AGRI ont-elles été adoptées par les praticiens ? »
- « Dans quelle mesure les outils utilisés pour l'échange de bonnes pratiques ont-ils amélioré/améliorent-ils les PDR sur le terrain ? »

Les discussions mettent en avant la nécessité de :

- Travailler davantage à la formulation des questions afin de les rendre plus simples et plus compréhensibles (les questions sont considérées comme trop ambitieuses par rapport à la portée et à l'objectif du processus d'auto-évaluation et plus adaptées à un exercice d'évaluation formel).
- Se concentrer sur la capacité des réseaux à connecter les acteurs ruraux et innovants, en tenant compte du fait que l'objectif clé des activités de mise en réseau est de créer et promouvoir des connexions qui ont le potentiel de déboucher sur des pratiques innovantes, tout au long d'un processus qui peut être long et semé d'embuches.
- Mêler des méthodes qualitatives (enquêtes) et quantitatives (à l'aide de données facilement accessibles) pour évaluer la performance des réseaux dans la facilitation des échanges d'expertise et de bonnes pratiques.

De manière plus générale, les concepts clés du cadre d'auto-évaluation doivent être clarifiés (par ex. innovation, bonne pratique, etc.) pour assurer une compréhension commune et une auto-évaluation cohérente.





Session de travail de l'après-midi

Renforcer le travail thématique des réseaux ruraux

14.30-14.35

Présentation de la conférence de Cork, Guido Castellano, DG AGRI

Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet Guido Castellano (*DG AGRI*) explique que la conférence de Cork 2.0 vise à redynamiser la déclaration originale de Cork et à répondre à des problématiques du développement durable dans le cadre de la politique agricole commune (PAC). Il indique que les dernières informations et actualités sur la conférence seront publiées sur une page web dédiée à l'événement. Plus de 200 participants sont attendus et les organisations membres du GP devraient déjà avoir reçu leur invitation.

Plusieurs participants demandent comment se déroulera la consultation visant à l'élaboration de la nouvelle déclaration de Cork et comment ils peuvent y participer. À cette étape, il n'est pas encore possible d'apporter des réponses claires, mais un processus participatif sera organisé pour lancer des discussions et générer des idées.

14.35-14.45
Activités thématiques
du Point de contact
du REDR et du Point
de service du PEIAGRI, Matthias
Langemeyer, DG AGRI

Matthias Langemeyer (*DG AGRI*) résume le travail réalisé par les réseaux sur les thèmes « Zones rurales intelligentes et compétitives » et « Promotion de la transition vers l'économie verte ». Il explique que les deux réseaux ont travaillé en parallèle sur ces thèmes, en se concentrant sur des aspects différents. Il indique qu'il y aura suffisamment de flexibilité pour permettre la poursuite du travail sur ces volets dans les années à venir.

14.45-14.55

Premières idées
concernant les
priorités du réseau
PEI-AGRI pour 2017,
Antonella Zona (DG
AGRI) & Pacôme
Elouna (PS PEI-AGRI)

Antonella Zona (*DG AGRI*) présente les premières idées de sujets prioritaires pour 2017 du sous-groupe Innovation. Elle explique que le sous-groupe a commencé par examiner ce qui avait été accompli par le réseau PEI-AGRI pour couvrir les thèmes prioritaires identifiés par l'Assemblée. Le sous-groupe a ensuite examiné les sujets émergeant des appels à groupes opérationnels dans les États membres.

Pacôme Elouna Eyenga (*PS PEI-AGRI*) explique que, sur la base de cette analyse, le sous-groupe a examiné les thèmes/sujets manquants pour couvrir les objectifs du PEI et les priorités des réseaux ruraux européens. Il mentionne quelques-uns des sujets qui sont ressortis à cette étape, comme la gestion des données agricoles, les questions liées à la chaîne d'approvisionnement (en ce compris la gestion des déchets), l'efficacité énergétique et l'utilisation rationnelle de l'eau dans les exploitations agricoles, la réduction de l'utilisation des pesticides et des antibiotiques, la protection des abeilles, etc.

Les participants suggèrent quelques sujets à prendre aussi en considération, notamment :

- L'importance du bétail dans l'économie circulaire ;
- La budgétisation des gaz à effet de serre dans les exploitations agricoles pour sensibiliser les agriculteurs à la contribution qu'ils





peuvent apporter à l'atténuation du changement climatique.

14.55-15.10 Activités thématiques du PC REDR, Paul Soto, PC REDR

Paul Soto (*PC REDR*) donne un aperçu des différents sujets qui pourraient être abordés par le Point de contact du REDR lors de ses prochaines années d'activité. Il explique qu'au cours de l'année écoulée, plusieurs États membres et RRN ont exprimé leur inquiétude et sont devenus très actifs sur la question de l'intégration des migrants et des réfugiés, ainsi qu'au sujet d'autres problématiques liées à la promotion de l'inclusion sociale dans les zones rurales. Le PC a organisé un atelier sur ces sujets en mars et a ensuite proposé de faire du thème de l'Assemblée des RR (« Répondre au changement démographique et promouvoir l'inclusion sociale dans les zones rurales ») une priorité explicite — par exemple à travers des ateliers spécifiques.

Le PC organise deux groupes thématiques par an et propose d'en dédier un au sous-thème spécifique « Zones rurales intelligentes et compétitives » et un autre au sous-thème « Economie verte ». M. Soto fait référence à un questionnaire avec une liste de sous-thèmes potentiels qui avait été distribué précédemment et était inclus dans les dossiers des participants. Il demande à ces derniers d'en discuter et d'indiquer quels sont les sujets auxquels leur organisation aimerait le plus contribuer. Pour les résultats de l'enquête, voir l'Annexe IV.

Étant donné que seuls deux groupes thématiques peuvent être organisés par an, il est essentiel de bénéficier du soutien du GP pour l'identification des thèmes qui suscitent le plus d'intérêt.

Discussions en groupes parallèles

15.10 – 15.40 « Zones rurales intelligentes et compétitives »

Le groupe de discussion sur les « Zones rurales intelligentes et compétitives » se concentre sur les trois sujets suggérés par le précédent groupe thématique : 1) Villages intelligents et durables, 2) Agriculture et sylviculture intelligentes et 3) Entreprises rurales intelligentes et compétitives. Les principaux aspects identifiés pour ces trois sujets sont :

- 1. Villages intelligents et durables
- Services publics et essentiels
- Liens urbain-rural
- Accès à l'internet à haut débit
- 2. Agriculture et sylviculture intelligentes
- Instruments financiers et gestion financière
- Développement de nouveaux produits et accès à de nouveaux marchés
- Utilisation des déchets
- 3. Entreprises rurales intelligentes et compétitives





	 Exploitation agricole multifonctionnelle Opportunités pour les jeunes et les femmes Tourisme rural
	Un aspect horizontal, mis en avant dans les trois groupes, est le besoin de formation et de conseils/services consultatifs.
« Économie verte »	Le groupe de discussion sur la « Promotion de la transition vers l'économie verte » se concentre aussi sur les trois sujets qui sont ressortis lors du précédent groupe thématique :
	1. Économie à faible intensité de carbone et changement climatique – exemples d'utilisation fructueuse de mesures, d'obstacles, de solutions; les membres du GP proposent de se concentrer sur des pratiques qui promeuvent l'efficacité énergétique et une série d'autres sujets, comme la biomasse, le stockage du fumier, l'économie circulaire, etc.
	2. Utilisation simple et efficace des mesures de gestion des terres. Les participants estiment que les nouvelles approches de mise en œuvre de la MAEC – à savoir des approches collectives et basées sur les résultats – sont prioritaires. Les autres thèmes avancés incluent la sylviculture, l'innovation dans la production de denrées alimentaires, la déclaration des émissions de GES, l'utilisation des engrais et pesticides, etc.
	3. Économie rurale efficace dans l'utilisation des ressources (eau, sols, énergie, etc.). Les domaines sur lesquels les réseaux pourraient se pencher incluent le stockage et l'utilisation du fumier, le suivi de l'utilisation des ressources (l'eau, par ex.) et la diffusion des connaissances et des résultats du travail du PEI-AGRI.





Préparation de la prochaine réunion de l'Assemblée des RR et conclusions

Prochaine Assemblée des RR et conclusions

16.30 – 17.15 Préparation de la prochaine réunion de l'Assemblée des RR Cette session vise à identifier les principaux sujets de discussion lors de la prochaine réunion de l'Assemblée. Les membres du GP sont regroupés par type de partie prenante pour répondre aux questions suivantes :

- 1. Quels sont les principaux sujets ou thèmes à aborder lors la prochaine réunion de l'Assemblée des RR ?
- 2. Quels membres du Groupe de pilotage devraient donner du feedback à l'Assemblée des RR lors de sa prochaine réunion ?
- 3. Avez-vous des commentaires à faire quant à la gouvernance des réseaux ruraux ?

Un résumé des résultats par groupe de partie prenante est présenté cidessous (voir Annexe V pour plus de détails sur les discussions) :

Autorités de gestion

- Les participants se prononcent clairement en faveur du maintien des dix thèmes prioritaires, qui pourraient être légèrement adaptés si nécessaire;
- Deux volontaires chargés du reporting et de la réflexion sur les activités des RR de l'an dernier sont identifiés : l'AG autrichienne et les unités d'évaluation polonaises ;
- La mise en place d'un sous-groupe Évaluation n'est pas jugée nécessaire car un groupe d'experts pour l'évaluation de la PAC est déjà en place.

Il serait utile d'informer, et donc d'impliquer, plus fréquemment les membres de l'Assemblée quant aux activités des RR, et ce, de manière ciblée.

Réseaux ruraux nationaux (RRN)

Quatre points principaux identifiés :

- Créer des rapports de mise en œuvre annuels (à l'aide de données clés) :
- Améliorer les liens avec les services consultatifs à travers le PEI et les RRN;
- Aborder les priorités clés (et cibler les domaines d'action spécifiques);
- Envisager l'utilisation d'exemples provenant de bénéficiaires « sur le terrain » dans l'Assemblée.

Organisations de l'UE

Quatre points principaux identifiés :

• Se concentrer sur une question commune partagée par tous les membres du GP : l'état des lieux des PDR ;





- Quantité d'information excessive : simplification vs perte ;
- Évaluation à mi-parcours en 2017 et 2019 : partager des informations sur ce qui doit être inclus et comment ces données seront utilisées. Pouvoir disposer d'un rapport d'évaluation ;
- Rapport ponctuel de la conférence de Cork à partager avec les membres de l'Assemblée.

Organisations de recherche et consultatives

Les participants proposent les sujets/thèmes clés suivants pour la prochaine réunion de l'Assemblée des RR :

- Comment renforcer les liens entre Horizon 2020, les PDR et les GO du PEI ?
- Comment améliorer les services consultatifs ?
- Comment réduire l'écart entre les différentes périodes de programmation ?

Plusieurs points sont soulevés quant à la gouvernance des réseaux ruraux :

- Comment renforcer et élargir la participation et l'implication, de qui et par quels moyens ?
- Il faudrait prendre en compte les groupes et organisations extérieurs aux « réseaux » qui sont néanmoins très impliqués dans le développement rural. De nouvelles manières de les impliquer devraient être recherchées.
- Il semble y avoir une lacune dans la structure actuelle de gouvernance des RR en ce qui concerne le Point de contact du REDR. Le Point de service du PEI-AGRI et le Helpdesk Évaluation ont tous deux leurs propres groupes d'experts, en plus de l'Assemblée des RR et du Groupe de pilotage. En revanche, le PC ne dispose pas de tels groupes.

En ce qui concerne qui devrait fournir du feedback à l'Assemblée des RR, il est convenu que cela devrait être fait conjointement après discussion entre les participants.

17.15 – 17.30

Prochains
événements et
remarques finales,
Matthias
Langemeyer, DG
AGRI

Matthias Langemeyer (*DG AGRI*) présente les dates des prochains événements des réseaux ruraux européens :

- 6^e sous-groupe Innovation 20 octobre
- 6^e réunion du Groupe de pilotage des réseaux ruraux 25 octobre 2016
- 3^e réunion de l'Assemblée des réseaux ruraux 1^{er} décembre 2016

Un séminaire du Point de contact du REDR sur la « Promotion de la transition vers l'économie verte » est prévu le 1^{er} juillet 2016.

Événements et activités des membres du GP :

• UECBV – Conférence de haut niveau sur l'authenticité et l'intégrité





- des denrées alimentaires, 24 juin, bâtiment Charlemagne, Bruxelles ;
- RRN estonien, Foire CTN, LEADER et CLLD, 24-26 août;
- BEE CEEweb for Biodiversity Conférence annuelle : « Agriculture et infrastructures vertes de l'UE : vers une pratique durable et profitable », 18 et 19 octobre, Hongrie ;
- Suède événement passé sur l'évaluation organisé avec l'autorité de gestion d'autres événements similaires à suivre ;
- ELARD un questionnaire a été envoyé à 12 500 GAL de l'UE pour collecter des informations pertinentes pour le travail d'ELARD. À ce jour, le taux de réponse est de 75 %. Un rapport complet est attendu.

Matthias Langemeyer encourage les membres du GP à saisir l'opportunité de participer aux différents événements présentés et leur rappelle que ceux-ci devraient inciter les membres à prendre des initiatives bilatérales et à poursuivre leur bon travail.

Au nom de M. Longo, M. Langemeyer indique que la 5^e réunion du Groupe de pilotage a été fructueuse, grâce à des échanges et discussions intenses, et a montré une amélioration positive et progressive. Les documents ont été envoyés bien à l'avance, comparé aux précédentes réunions, et les commentaires des participants orienteront la prochaine réunion du GP et soutiendront la préparation de la prochaine réunion de l'Assemblée.

En ce qui concerne les résultats de la réunion, Matthias Langemeyer souligne les éléments suivants :

- Les contributions utiles de l'exercice de <u>renforcement des capacités</u> alimenteront la planification de l'année prochaine.
- <u>Session d'évaluation LEADER/CLLD</u>: il ne faut pas s'attendre à ce que le GP entre dans les détails techniques du processus d'évaluation. À cette fin, les participants sont invités à rejoindre l'organe permanent.
- <u>Auto-évaluation</u>: il s'agit d'une question complexe qui requiert du soutien du GP pour montrer aux citoyens que les réseaux détiennent une valeur ajoutée et peuvent contribuer à une mise en œuvre améliorée des programmes.
- <u>Conférence de Cork</u>: M. Langemeyer rappelle qu'il s'agit d'une excellente opportunité pour les réseaux de contribuer à la déclaration.
- <u>Travail thématique</u>: même si d'importants pas en avant ont été faits en termes de renforcement des capacités, le travail thématique devrait être amélioré pour répondre plus efficacement aux points les plus importants pour les zones rurales, qui ne peuvent pas être abordés à travers de simples « mesures ».
- Des progrès ont été accomplis dans la préparation de la prochaine <u>réunion de l'Assemblée</u>: les principaux thèmes sont désormais identifiés et une liste de bénévoles pour soutenir les rapporteurs a été définie en vue de contribuer à la réussite de la réunion.





Annexes

Annexe I – Résultats du vote sur les thèmes liés au « renforcement des capacités »

Les participants ont été invités à proposer une liste de thèmes pour les prochains ateliers de renforcement des capacités et/ou activités de soutien organisés par le Point de contact du REDR. Les résultats de cet exercice sont présentés dans les tableaux et graphiques ci-dessous.

N^{bre} de participants : 37
 N^{bre} de questionnaires : 35

• 94,6 % des participants ont répondu au questionnaire

N^{bre} de réponses par priorité :

PC REDR - Renforcement des capacités et échanges entre pairs	
Priorité	Total
P1 - Ateliers en soutien à une mise en œuvre plus efficace et plus simple des programmes	104
P1-10. Autre. Veuillez spécifier	6
P1-2. Répondre aux défis administratifs dans les pays régionalisés	7
P1-7. Approches agro-environnementales et climatiques collectives et autres approches prometteuses. Forces et faiblesses	8
P1-9. Comités de suivi	8
P1-5. Développement d'ensembles de PDR pratiques pour accroître la résilience des entreprises agricoles	9
P.1-4. Approches intelligentes de la Priorité 2 pour « améliorer la viabilité agricole et la compétitivité de l'agriculture dans toutes les régions et promouvoir les technologies agricoles innovantes »	10
P1-6. Zones avec des contraintes naturelles. Approches pour gérer la délimitation des zones et autres défis associés	10
P1-1. Défis spécifiques en matière de gestion et simplification financières	13
P1-3. Inclure le point de vue des bénéficiaires sur la simplification et la fluidification de la mise en œuvre des PDR	13
P1-8. Autonomiser les services consultatifs pour soutenir efficacement les zones prioritaires clés - s'appuyer sur le travail du PEI	20
P2-Renforcer les RRN et USR	89
P2-9 Autre. Veuillez spécifier	3
P2-2. Renforcer la mise en réseau dans les pays régionalisés	6
P2-7. Kit de démarrage et de développement d'un RRN. Leçons pour les RRN nouveaux ou récemment formés	6
P.2-4. Soutenir l'intégration des migrants	9
P2-5. Gouvernance inclusive des réseaux. Comment favoriser l'appropriation et impliquer les habitants des zones rurales ?	10

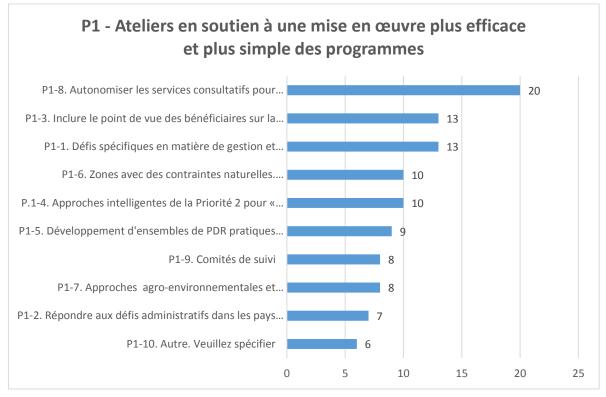


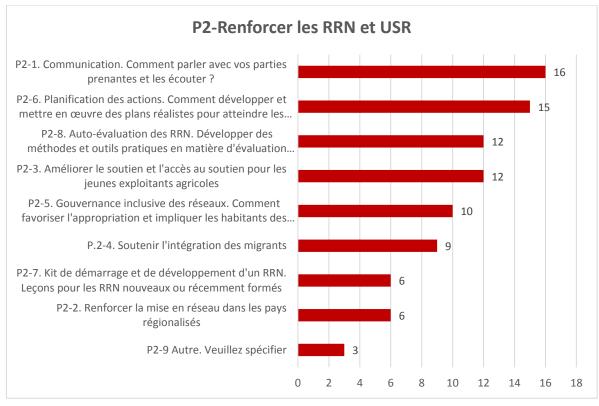


P2-3. Améliorer le soutien et l'accès au soutien pour les jeunes exploitants agricoles	12
P2-8. Auto-évaluation des RRN. Développer des méthodes et outils pratiques en matière	
d'évaluation des résultats	12
P2-6. Planification des actions. Comment développer et mettre en œuvre des plans réalistes pour atteindre les objectifs des réseaux ?	15
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
P2-1. Communication. Comment parler avec vos parties prenantes et les écouter ?	16
P3-A-Soutien à un déploiement plus simple et plus efficace des outils du CLLD et	
procédures visant à simplifier LEADER	56
P3-A-3. Rationnaliser et élargir la coopération	11
P3-A-1. Livraison, suivi et auto-évaluation des SDL orientées sur les résultats	12
P3-A-4. Développer des synergies avec d'autres initiatives (ITI, groupe opérationnel, milieu	
urbain)	16
P3-A-2. Rendre le multifinancement fonctionnel	17
P3-B-Soutien à un déploiement plus simple et plus efficace de LEADER pour redynamiser le	
CLLD	51
P3-B-4. Autre. Veuillez spécifier	3
P3-B-2. LEADER en tant qu'instrument de la redynamisation sociale dans les zones rurales.	
Innovation sociale et services ruraux. Promouvoir l'inclusion sociale	14
P3-B-3. LEADER en tant qu'outil de promotion de l'économie verte. Stratégies locales pour	
une économie verte et circulaire et pour la bioéconomie.	16
P3-B-1. LEADER en tant que vecteur de la renaissance dans les zones rurales. Stratégies	
locales intelligentes de spécialisation et d'innovation	40
locales intelligences de specialisation et à limovation	18



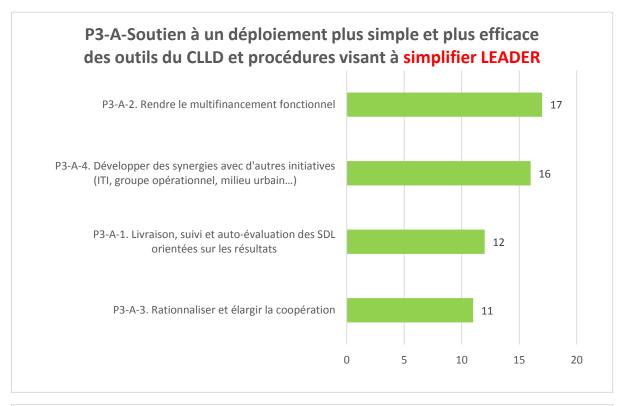


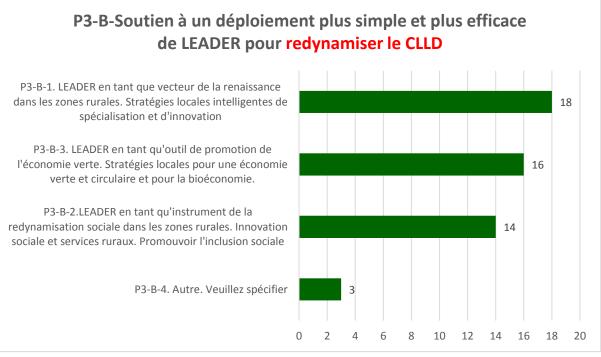
















Annexe II – Résultats des questions sur l'évaluation de LEADER/CLLD. Helpdesk Évaluation

Dans quelle mesure l'e	Dans quelle mesure l'ensemble des lignes directrices couvre-t-il ce que les États membres doivent savoir sur l'évaluation de LEADER/CLLD ?				
 Spécifier davantage les méthodes d'évaluation de la contribution LEADER au niveau du programme de développement rural et au n local (par ex. recherche-action contrefactuelle, qualitative, etc.); Faire bon usage d'un mélange de méthodes quantitatives et qualitatives et qualitatives et qualitatives. 					
	3.	Plus d'informations sur l'auto-évaluation des groupes d'action locale.			
Style	4.	Veiller à ce que les lignes directrices soient simples, descriptives, ciblées,			
Style		efficaces dans la promotion de l'apprentissage.			
Structure 5. L'ensemble des lignes directrices semble couvrir tous les domaine		L'ensemble des lignes directrices semble couvrir tous les domaines.			
Processus	6.	Impliquer les groupes d'action locale dans le processus d'élaboration des			
d'élaboration		lignes directrices.			
Finalité	7.	Les groupes d'action locale devraient utiliser les lignes directrices pour			
Finalite		tirer des enseignements de l'évaluation.			
Evigonoos	8.	Laisser suffisamment de flexibilité aux États membres.			
Exigences	9.	Spécifier que les lignes directrices ne sont pas contraignantes.			

Quelle partie des lignes directrices est la plus importante et sera plus approfondie que les autres ?			
Contenu	1. Distinguer clairement l'évaluation de LEADER et du CLLD.		
Méthodologie	2. Se concentrer sur la méthodologie et la collecte de données.		

Y a-t-il des pratiques d'évaluation intéressantes que vous aimeriez souligner ?				
Auto-évaluation	1. Lignes directrices allemandes en matière d'auto-évaluation.			





Annexe III – Cadre stratégique pour l'auto-évaluation des réseaux ruraux – version de juin 2016

Objectif général 1 : améliorer la participation

Objectifs spécifiques en vertu du règlement (UE) 1305/2013	Objectifs opérationnels	Types d'activités	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de « résultats » préliminaires	Questions concernant les réalisations des RR de l'UE
Augmenter l'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre du développement rural (Art. 52.2.a)	Comprendre les parties prenantes du DR et leurs besoins : • Les divers besoins et potentiels d'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre des PDR sont largement compris Augmenter les capacités des parties prenantes à s'impliquer de manière significative : • Les réseaux offrent une plateforme permettant des échanges ciblés entre les parties prenantes prenantes pertinentes	 Enquêtes et analyses des besoins Profils de parties prenantes Séminaires, ateliers et autres événements Périodiques, magazines, échanges sur les médias sociaux Mises à jour de sites web, y compris boîtes à outils pertinentes Bonnes pratiques méthodologiques Groupes thématiques 	 Nombre de rapports d'enquête Nombre de profils de partie prenante produits et/ou mis à jour Nombre (et type) de participants aux événements Nombre de numéros de publications pertinentes produites Nombre de bonnes pratiques méthodologiques Nombre de visiteurs sur les pages web pertinentes 	 Pertinence du contenu de l'événement Utilité des événements Amélioration des compétences/capacités des USR visant à impliquer les parties prenantes des RRN Amélioration des compétences/capacités des parties prenantes ciblées à être impliquées dans le développement rural 	 Les réseaux et autres parties prenantes ont-ils l'impression que leurs besoins ont bien été pris en compte ? Des exemples/pratiques ont-ils été utilisés par les parties prenantes dans leur contexte national/régional ? Les parties prenantes ont-elles contribué à la diffusion des résultats des activités du REDR/des informations produites ? Différentes parties prenantes ont-elles impliquées davantage dans





Objectifs spécifiques en vertu du règlement (UE) 1305/2013	Objectifs opérationnels	Types d'activités	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de « résultats » préliminaires	Questions concernant les réalisations des RR de l'UE
	 au niveau le plus approprié Les compétences et capacités des parties prenantes sont améliorées en vue d'une implication efficace dans la mise en œuvre des PDR 		 Nombre de forums en ligne / groupes mis en place (y compris MonRERD) Nombre (et type) de membres dans les groupes thématiques 		le développement rural suites aux activités des RR de l'UE ?
Nouer un dialogue entre les agriculteurs et la communauté de la recherche (Art. 53.2.b – 1 ^{re} partie)	Promouvoir l'adoption des innovations : • Les conclusions des recherches sont traduites plus rapidement en applications agricoles pratiques • Les programmes de recherche sont davantage basés sur les besoins réels des agriculteurs	 Implication de parties prenantes ciblées Groupes de réflexion du PEI-AGRI Séminaires et ateliers sur des sujets spécifiques liés à l'innovation Publications, newsletters et échanges médiatiques Réunions en face à face avec des agriculteurs, des sylviculteurs, des chercheurs, des RRN et des conseillers 	 Nombre de groupes de réflexion organisés Nombre de séminaires et ateliers sur des sujets spécifiques liés à l'innovation Nombre de publications et rapports associant la recherche et la pratique Nombre de contributions du réseau PEI-AGRI aux événements organisés par d'autres parties prenantes 	 Nombre de groupes opérationnels orientés par les groupes de réflexion du PEI-AGRI ou d'autres activités du PEI-AGRI Nombre d'initiatives de recherche, par ex. réseaux thématiques, orientés par les groupes de réflexion du PEI-AGRI ou d'autres activités 	 Dans quelle mesure le réseau PEI-AGRI a-t-il contribué à traduire les résultats des recherches en pratiques agricoles ? Dans quelle mesure le réseau PEI-AGRI a-t-il contribué à lancer des activités de recherche en fonction des besoins des agriculteurs/sylviculteurs ?





Objectifs spécifiques en vertu du règlement (UE) 1305/2013	Objectifs opérationnels	Types d'activités	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de « résultats » préliminaires	Questions concernant les réalisations des RR de l'UE
		 Participation à des événements organisés par des agriculteurs, des sylviculteurs, des chercheurs, des RRN et des conseillers 			
		 Outils spécifiques conçus à cet effet (par ex. présentation pour universités) 			
		 Identification et utilisation des outils et canaux de communication des parties prenantes 			
Faciliter l'inclusion de toutes les parties prenantes dans le processus d'échange de connaissances (Art. 53.2.b – 2e partie)	Savoir comment fonctionne l'innovation : • Les parties prenantes connaissent les opportunités de stimulation de l'innovation au titre des différentes politiques	 Outils d'échange des connaissances et de communication basés sur les résultats de la cartographie des parties prenantes Actions conjointes avec les parties prenantes 	 Nombre (et type) d'outils pour l'échange des connaissances Nombre (et type) de participants aux activités de mise en réseau organisées par le réseau PEI-AGRI 	 Pourcentage de participants aux événements du PEI-AGRI indiquant une hausse de leurs connaissances sur les opportunités d'innovation [liée aux événements] Pourcentage de lecteurs 	Dans quelle mesure le réseau du PEI-AGRI a-t-il contribué à familiariser davantage de parties prenantes avec des initiatives innovantes ? campagnes, contenus, prix, brochures)
particy	 Connecter les partenaires : Les parties prenantes sont capables de 	 Participation à des événements organisés par les parties prenantes 	 Nombre de contributions du réseau PEI-AGRI aux 	des publications du PEI- AGRI indiquant une hausse de leurs	





Objectifs spécifiques en vertu du règlement (UE) 1305/2013	Objectifs opérationnels	Types d'activités	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de « résultats » préliminaires	Questions concernant les réalisations des RR de l'UE
	trouver d'autres parties prenantes pertinentes à l'échelon national et de l'UE Coopérer efficacement: Différents types de parties prenantes, de groupes de projet de recherche, de réseaux thématiques, de groupes opérationnels, de projets pilotes et de démonstration sont de plus en plus impliqués, et plus efficacement, dans les deux réseaux	Identification et utilisation des outils et canaux de communication des parties prenantes	 événements organisés par d'autres parties prenantes Nombre et type de productions du PEI-AGRI traduites Nombre d'interactions des parties prenantes avec les outils de communication du PEI-AGRI (par ex. re-tweets, newsletters transférées, etc.) Nombre d'utilisateurs enregistrés sur le site web du PEI-AGRI 	connaissances sur les opportunités d'innovation [liées aux publications] Nombre de parties prenantes du PEI-AGRI indiquant que les événements/activités du PEI-AGRI ont accru leur réseau Nombre accru de participants aux activités de mise en réseau du PEI-AGRI [par rapport à la situation de référence]	





Objectif général 2 : améliorer la qualité de la politique

Objectifs spécifiques en vertu du règlement (UE) 1305/2013	Objectifs opérationnels	Types d'activité	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de « résultats » préliminaires	Questions concernant les réalisations des RR de l'UE
Faciliter l'échange d'expertise et de bonnes pratiques (Art. 53.2.a – voir aussi Art. 52.3.c)	Diffuser les innovations, projets et pratiques : • Les informations concernant les activités innovantes fructueuses sont plus facilement disponibles grâce à une collecte et une diffusion systématiques • Identification et diffusion des projets et pratiques afin de consolider le potentiel d'apprentissage pour l'amélioration des PDR sur le terrain	 Collecte, analyse, consolidation et diffusion régulières des « bonnes pratiques », actions innovantes et projets liés à la mise en œuvre des PDR Groupe de réflexion du PEI-AGRI Séminaires et ateliers, publications, newsletters et échanges médiatiques Identification et utilisation des outils et canaux de communication des parties prenantes 	 Nombre de bonnes pratiques liées à l'innovation collectées et diffusées Nombre de plans de diffusion liés aux résultats des groupes de réflexion Nombre de séminaires et d'ateliers Nombre de visites du site web Nombre de liens vers le site web du réseau PEI-AGRI Nombre de parties prenantes en matière d'innovation connectées à travers des groupes LinkedIn créés par le 	Nombre d'organisations qui utilisent ou promeuvent des activités innovantes collectées et diffusées par le réseau PEI-AGRI. Part de ces organisations qui ont les agriculteurs/sylviculteurs en tant que premier groupe cible.	Pratiques innovantes Part de l'innovation produite qui a été/sera appliquée dans la pratique (utile pour les agriculteurs) Bonnes pratiques A quoi sert la collecte des bonnes pratiques (finalité informative uniquement, échange réel)? Bons et mauvais exemples. Comment ont-ils été utilisés? Amélioration de la valeur ajoutée des bonnes pratiques





Objectifs spécifiques en vertu du règlement (UE) 1305/2013	Objectifs opérationnels	Types d'activité	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de « résultats » préliminaires	Questions concernant les réalisations des RR de l'UE
			réseau PEI-AGRI Nombre (et type) de destinataires des publications et rapports du PEI-AGRI Nombre et type de livrables du PEI-AGRI traduits		À quel point les informations générées/l'échange d'informations facilité sont-ils pertinents (meilleures pratiques, apprentissage mutuel, objectif d'amélioration des zones rurales et de leurs moyens de subsistance) ? Cela s'applique aussi aux dispositions des PDR qui peuvent être mesurées efficacement par leur adoption.
					Exemples faciles à trouver de projets et de personnes de contact pour discuter d'aspects pratiques Diffusion (impact) Traduction des





Objectifs spécifiques en vertu du règlement (UE) 1305/2013	Objectifs opérationnels	Types d'activité	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de « résultats » préliminaires	Questions concernant les réalisations des RR de l'UE
					résultats du groupe de réflexion et groupes de travail thématiques
					Informations concrètes (fiches, dépliants, manuels) sur la demande de soutien, l'évaluation des projets déjà réalisés et la diffusion d'informations liées aux parties prenantes potentielles, la circulation des informations dans les EM régionalisés
Améliorer la qualité des PDR (Art. 52.2.b)	Augmenter la sensibilisation aux opportunités et besoins liés à l'amélioration des PDR :	Analyse du développement ruralAnalyses	 Nombre de PDR passés en revue Nombre de fiches (PDR/ 	 Sensibilisation accrue parmi les parties prenantes à propos des besoins et opportunités 	Les RR de l'UE ont-ils partagé des informations utiles en ce qui concerne les PDR/la mise en





Objectifs spécifiques en vertu du règlement (UE) 1305/2013	Objectifs opérationnels	Types d'activité	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de « résultats » préliminaires	Questions concernant les réalisations des RR de l'UE
	 Les parties prenantes pertinentes ont une compréhension commune des réelles opportunités d'amélioration des PDR ainsi que des principaux besoins et obstacles organisationnels à surmonter Identifier des approches prometteuses au niveau de l'UE: Approches prometteuses d'amélioration des PDR identifiées, analysées et partagées rapidement parmi les parties prenantes, y compris les responsables des PDR Consolider et développer des communautés de pratiques pour l'amélioration des PDR: Des groupes de parties prenantes, en ce compris des responsables de PDR, échangent activement et 	individuelles, comparatives et thématiques des PDR Groupes thématiques (GT), événements et rapports de GT Événements, séminaires et ateliers (de PDR) Périodiques, magazines, échanges sur les médias sociaux Mises à jour de sites web, y compris les outils/bases de données pertinents Développement de bonnes pratiques	 CTN/ GAL/etc.) produites Nombre de GT organisés Nombre de rapports produits (dont rapports de GT) Nombre d'événements (de PDR) organisés Nombre de numéros de publications pertinentes produites Nombre de bonnes pratiques collectées et diffusées Nombre de pages web créées/mises à jour (dont mises à jour de boîtes à outils) 	 Pertinence et utilité des informations, approches, pratiques et études de cas sur les PDR identifiées et partagées à travers les RR de l'UE Compétences et capacités améliorées des responsables de PDR et autres groupes de parties prenantes pertinentes suite aux activités de renforcement des capacités des RR de l'UE 	 œuvre des PDR ? Les pratiques partagées durant les groupes thématiques ont-elles été pertinentes et utiles ? Les responsables de PDR et autres parties prenantes ont-ils améliorés leurs compétences/capacités en matière de mise en œuvre de PDR ?





Objectifs spécifiques en vertu du règlement (UE) 1305/2013	Objectifs opérationnels	Types d'activité	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de « résultats » préliminaires	Questions concernant les réalisations des RR de l'UE
	partagent des méthodes et outils en vue de l'amélioration de la qualité des PDR				
	Orienter une meilleure politique de DR :				
	 Les réalisations des réseaux sont utilisées pour améliorer la politique de DR actuelle et future 				
Soutenir l'évaluation des PDR (Art. 52.2.d)	Améliorer les capacités d'évaluation de tous les acteurs impliqués dans l'évaluation des PDR • Les parties prenantes de l'évaluation dans les États membres et au niveau de l'UE disposent des méthodologies et outils pertinents pour évaluer les PDR et reçoivent des formations appropriées pour apprendre à les utiliser	 Bases de données, glossaires et documents d'orientation sur l'évaluation Groupes de travail thématiques européens qui produisent des orientations ou développent des méthodologies pour répondre aux questions liées à l'évaluation des PDR 	 Nombre de demandes liées à l'évaluation traitées et ayant reçu une réponse Nombre de documents d'orientation / de soutien liés à l'évaluation publiés Nombre de réunions de groupes de travail thématiques organisées Nombre d'événements de renforcement des capacités organisés 	 % de parties prenantes interrogées confirmant la pertinence et l'utilité des orientations du Helpdesk reçues Nombre et type de parties prenantes contribuant activement aux échanges thématiques du HD % de participants aux événements confirmant l'augmentation de leurs connaissances grâce aux 	 Dans quelle mesure les méthodologies et outils d'évaluation appropriés ont-ils été appliqués dans les évaluations des PDR ? Dans quelle mesure les pratiques d'évaluation ont-elles été partagées ? Dans quelle mesure les capacités d'évaluation ont-elles été améliorées ? Dans quelle mesure les capacités d'évaluation ont-elles été améliorées ?





Objectifs spécifiques en vertu du règlement (UE) 1305/2013	Objectifs opérationnels	Types d'activité	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de « résultats » préliminaires	Questions concernant les réalisations des RR de l'UE
	Consolider et développer des communautés de pratique pour les évaluateurs des PDR: • Les évaluateurs des PDR échangent activement et partagent des méthodes et outils d'évaluation • Les bonnes pratiques liées à l'évaluation de la politique de développement rural sont identifiées, collectées et échangées entre les praticiens Orienter la prise de décision dans la politique de développement rural • Les résultats de l'évaluation fournissent de précieuses informations en vue d'alimenter l'évolution future de la politique de développement rural	 Soutien technique et activités de formation pour les parties prenantes de l'évaluation des PDR Échange de connaissances, expériences et bonnes pratiques liées à l'évaluation des PDR Réunions et événements liés à l'évaluation du développement rural Développement d'outils de communication, notamment électroniques, pour la diffusion ciblée d'informations sur les thèmes liés à l'évaluation 	 Nombre et type de parties prenantes atteintes lors des événements de renforcement des capacités Nombre de bonnes pratiques publiées Nombre de contributions aux événements à l'échelon européen et des EM en matière d'évaluation Nombre de destinataires de newsletter Nombre de mises à jour sur le web 	événements de renforcement des capacités du HD auxquels ils ont assisté • % de parties prenantes interrogées confirmant la pertinence et l'utilité des bonnes pratiques • % de parties prenantes interrogées confirmant la pertinence et l'utilité des produits de diffusion du HD	contributions ont-elles été faites en vue du développement futur du système de suivi et d'évaluation ? Dans quelle mesure les membres des réseaux ont-ils été soutenus dans l'organisation d'événements liés à l'évaluation ? Dans quelle mesure les sujets liés à l'évaluation ont-ils été communiqués aux parties prenantes impliquées ?





Objectif général 3 : améliorer la sensibilisation

Contribuer à informer le grand public au sujet des bénéfices de la politique de développement rural

(Art. 52.2.c)

Communiquer sur les bénéfices des PDR :

- on observe une plus grande sensibilisation aux avantages des PDR pour répondre aux défis sociétaux majeurs (sécurité et qualité alimentaires, changement climatique, emplois, inclusion sociale, etc.)
- Des success stories sur la mise en œuvre des PDR montrent l'impact des PDR sur la vie des gens et suscitent l'intérêt des médias

Diffuser et partager les connaissances générées par les réseaux :

 Les activités et réalisations des réseaux sont communiquées et partagées de manière à maximiser leur utilisation et pertinence pour les parties prenantes, y compris les responsables

- Guides et aperçus politiques faciles à suivre des programmes de DR (via les sites web et du matériel promotionnel)
- Identification et communication de récits de PDR ayant un « intérêt humain » (magazine, Facebook)
- Identification et diffusion d'exemples de bonne pratique (différents canaux)
- Communication régulière d'actualités (sites web, Twitter, newsletters)
- Réponse aux demandes par e-mail
- Réalisations de missions dans les EM

- Nombre de numéros de newsletters et autres publications (accessibles au/visant le grand public) produites
- Nombre d'exemples de bonnes pratiques développés et communiqués
- Nombre de pages web créées/mises à jour
- Nombre de nouvelles publications sur
 Facebook et Twitter et sur des comptes de réseaux européens
- Nombre de demandes via la ligne d'information téléphonique ayant reçu une réponse
- Nombre de missions réalisées

- Nombre de personnes inscrites aux publications pertinentes
- Nombre d'utilisateurs des sites web /nombre de téléchargements depuis les sites web
- Pertinence et utilité des informations sur les sites web du REDR et du PEI-AGRI
- Nombre de publications sur Facebook (comptes des RR de l'UE)
- Nombre de tweets sur Twitter (comptes des RR de l'UE)

- Combien de personnes téléchargent les publications pertinentes des RR de l'UE?
- Les informations fournies dans la newsletter et d'autres publications pertinentes étaient-elles pertinentes et utiles ?
- Les publications sont-elles ensuite diffusées au sein des divers États membres ?
- Les outils liés aux médias sociaux suscitent-ils l'intérêt des parties prenantes / favorisent-ils la discussion entre cellesci?







des PDR





Annexe IV – Résultats du vote sur les sujets thématiques

Les participants ont été invités à soumettre une liste de sujets pour les prochains groupes thématiques/ateliers et/ou activités de soutien organisés par le Point de contact du REDR.

Les résultats de cet exercice sont présentés dans les tableaux et graphiques ci-dessous.

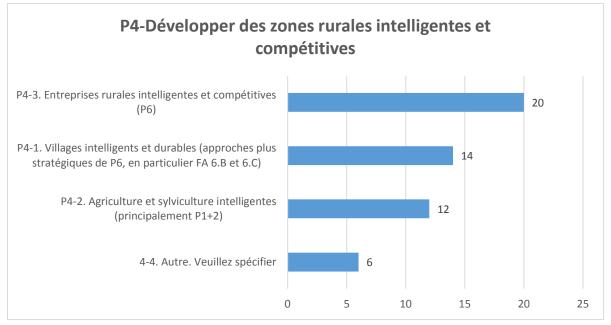
- N^{bre} de participants à l'exercice en ateliers : 37
- N^{bre} de questionnaires : 30
- 81,1 % de participants ont répondu au questionnaire

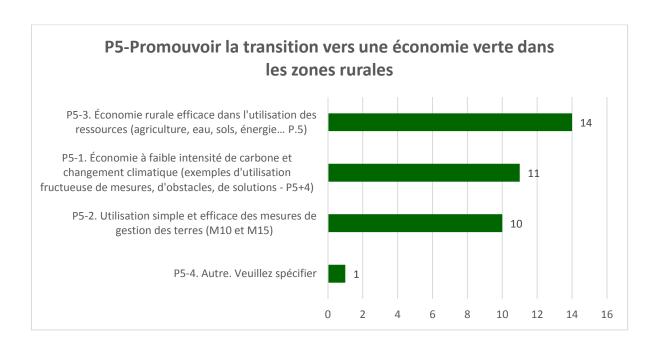
N^{bre} de réponses par priorité :

Membre	Tous
Thèmes de travail intégrés du REDR	
Priorité	Total
P4-Développer des zones rurales intelligentes et compétitives	52
4-4. Autre. Veuillez spécifier	6
P4-2. Agriculture et sylviculture intelligentes (principalement P1+2)	12
P4-1. Villages intelligents et durables (approches plus stratégiques de P6, en particulier FA 6.B et 6.C)	14
P4-3. Entreprises rurales intelligentes et compétitives (P6)	20
P5-Promouvoir la transition vers une économie verte dans les zones rurales	36
P5-4. Autre. Veuillez spécifier	1
P5-2. Utilisation simple et efficace des mesures de gestion des terres (M10 et M15)	10
P5-1. Économie à faible intensité de carbone et changement climatique (exemples d'utilisation fructueuse de mesures, d'obstacles, de solutions - P5+4)	11
P5-3. Économie rurale efficace dans l'utilisation des ressources (agriculture, eau, sols, énergie P.5)	14
P6-Répondre au changement démographique et à l'exclusion sociale dans les zones rurales	38
P6-3. Comment soutenir l'intégration des communautés roms dans le développement rural ? (Principalement FA 6b)	1
P6-5. Autre. Veuillez spécifier	2
P6-1. Comment utiliser les PDR pour intégrer les réfugiés et les migrants ? (Principalement FA 6.B + M16)	9
P6-4. Comment déployer pleinement le potentiel des femmes dans le développement rural ? (Principalement FA 6B)	11
P6-2. Renouveau générationnel (FA 2B et 6B)	15



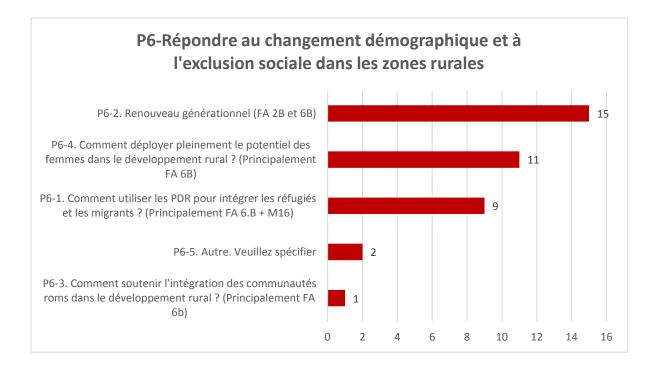












Discussions en ateliers

« Zones rurales intelligentes et compétitives »

La discussion du groupe « Zones rurales intelligentes et compétitives » est axée sur trois thèmes : 1) Villages intelligents et durables, 2) Agriculture et sylviculture intelligentes et 3) Entreprises rurales intelligentes et compétitives, ainsi que sur les questions liées à d'éventuels sous-thèmes et aspects pertinents. Le fait que l'organisation représentée souhaite jouer un rôle actif dans la promotion de ces sujets dans le travail du RR n'est pas toujours clair. Les principaux aspects identifiés pour ces trois thèmes sont :

1) Villages intelligents et durables

- Services publics et essentiels et attrait des territoires
- Liens rural-urbain
- Accès à l'internet à haut débit
- Facilitation et « courtier en développement »

2) Agriculture et sylviculture intelligentes

- Instruments financiers (en particulier instruments financiers sur mesure)
- Gestion financière au niveau de l'exploitation agricole et logistique
- Développement de nouveaux produits et évaluation de nouveaux marchés, par ex. dans le domaine de l'agroforesterie
- Utilisation des déchets
- Aborder la question de la propriété des données utilisées par les agriculteurs (et données





fournies par les agriculteurs)

3) Entreprises rurales intelligentes et compétitives

- Exploitation agricole multifonctionnelle et diversification (par ex. agriculture sociale) et identification de sa valeur ajoutée par rapport à l'agriculture « générale/commune »
- Opportunités pour les jeunes et les femmes
- Tourisme rural et événements culturels
- La coopération en tant qu'outil pour augmenter la compétitivité

Deux déclarations clés soulignent que :

- a) le titre du troisième thème devrait plutôt être « Entreprises intelligentes et compétitives dans les zones rurales », car il pourrait être important pour le développement des zones rurales de regarder au-delà des secteurs ruraux classiques
- b) les « villages intelligents » ne devraient pas être considérés indépendamment de l'« agriculture intelligente » (« ne pas séparer ces deux domaines »), l'aspect de la qualité de vie doit être gardé à l'esprit.

Un aspect horizontal, mis en avant dans les trois groupes, est la nécessité de formation et de conseils/services consultatifs.

« Économie verte »

Les membres du groupe de pilotage sont invités à proposer des aspects en lien avec le thème de l'« économie verte » qui devraient être examinés plus en profondeur par les réseaux. Les principaux sujets identifiés sont présentés ci-dessous :

1. Économie à faible intensité de carbone et changement climatique

- Le potentiel des mesures d'investissement visant à soutenir de nouvelles méthodes de stockage du fumier
- L'utilisation de la biomasse pour la production d'énergie
- L'identification de pratiques économiquement durables en matière d'énergie renouvelable
- Envisager comment le développement rural peut promouvoir l'économie circulaire
- Promouvoir l'utilisation des études sur l'efficacité énergétique et l'appliquer aux équipements et structures
- Amélioration de la gestion des terres grâce à l'utilisation intelligente du SIG
- Comment favoriser la coopération entre les agriculteurs pour augmenter l'efficacité et réduire l'empreinte carbone
- Lien entre les mesures agro-environnementales et climatiques et les budgets climatiques dans les exploitations agricoles

2. Mesures de gestion des terres

- Les approches collectives et basées sur les résultats pourraient être étudiées plus en profondeur avant la mise en œuvre et des exemples devraient être identifiés
- MAE de référence à travers l'Europe
- Simplification de la mise en œuvre et du contrôle





- Création d'un nouveau type de MAE pour 2020
- Les paiements devraient être faits en fonction des résultats et non des régions
- Utilisation de techniques innovantes pour la production d'aliments pour animaux
- Meilleure utilisation d'engrais / pesticides
- Pas d'incitation ayant des effets pervers entre le Pilier 1 et 2
- Déclaration intégrée des émissions de GES dans les secteurs de la sylviculture et de l'agriculture
- Mesures relatives à la sylviculture / sylviculture à prendre en compte

3. Économie rurale efficace dans l'utilisation des ressources (eau, sol, énergie)

- Mise en pratique des résultats des groupes de réflexion du PEI-AGRI
- Diffusion des bénéfices concrets pour les communautés rurales
- Mesures d'investissement dans de nouvelles méthodes de stockage du fumier / approche des cycles des micronutriments (agriculture biologique), le fumier en tant qu'engrais
- Création d'une application pour le suivi de l'utilisation des ressources / liée au SIPA et à des incitations





Annexe V – Préparation de la prochaine Assemblée des RR : feedback des groupes de parties prenantes

Autorités de gestion (AG)

La discussion entre les AG et les unités d'évaluation sur la préparation de la prochaine réunion de l'Assemblée des RR se concentre sur trois points :

- a) domaines d'action pour le travail futur des RR comment rendre l'Assemblée la plus utile possible pour les participants ;
- b) responsabilité en matière de reporting sur le travail des RR de l'an dernier ;
- c) structures de gouvernance et processus liés au travail des RR.

Les principaux résultats de la discussion peuvent être résumés comme suit :

- Préférence marquée pour le maintien de dix thèmes prioritaires, à adapter si nécessaire. Par exemple, le thème « inclusion sociale » pourrait être ajouté dans le plan de travail.
- Deux volontaires chargés du reporting et de la réflexion sur les activités des RR de l'an dernier ont été identifiés (l'AG autrichienne et l'unité d'évaluation polonaise). Le modèle pour l'évaluation des activités et du soutien d'autres AG/unités d'évaluation a été jugé utile.
- La mise en place d'un sous-groupe Évaluation n'a pas été jugée nécessaire étant donné l'existence du groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation de la PAC.
- Les membres de l'Assemblée doivent être informés plus régulièrement des activités des RR de manière ciblée, et donc être impliqués plus fréquemment dans celles-ci.
- La coordination entre les RR semble s'être améliorée, mais il faut toujours veiller à une coordination adéquate des activités des trois unités de soutien des RR européens.

Réseaux ruraux nationaux (RRN)

Dans l'ensemble, le groupe estime avoir l'opportunité de réfléchir à la mise en œuvre des PDR et donc d'envisager des actions concrètes à prendre.

Cela implique d'utiliser les informations disponibles pour évaluer l'impact des PDR ainsi que des données clés des rapports annuels de mise en œuvre, tel que suggéré par le Point de contact pour souligner les domaines d'action et les progrès réalisés. Cela pourrait conduire à envisager d'autres actions concrètes pour les RRN. Il pourrait aussi être intéressant de réexaminer les priorités et de discuter des témoignages des bénéficiaires des PDR lors de la réunion de l'Assemblée — ce qui permettrait de réfléchir à la façon dont des actions sont prises au titre des priorités thématiques.

Les liens vers les services consultatifs devraient être améliorés – le PEI-AGRI et les RRN ont ici un rôle clé à jouer.







Organisations de l'UE

Les organisations de l'UE explorent les principaux sujets à discuter lors de la prochaine réunion de l'Assemblée des RR et formulent quelques propositions concernant la méthode de travail. Les participants conviennent que la méthode de travail participative proposée par le PC du REDR à chaque réunion est positive et doit être partagée.

Sujets et suggestions pour la prochaine réunion de l'Assemblée des RR :

- Se concentrer sur le point commun entre tous les membres du GP : l'état des lieux des programmes.
- Simplification vs perte d'informations : échanges d'expériences des comités de suivi et du Conseil de l'UE, recommandations au groupe de haut niveau sur la simplification.
- Évaluation à mi-parcours : en 2017 et 2019, les autorités de gestion soumettront les rapports de mise en œuvre annuels améliorés. Il est nécessaire de partager des informations sur les données à inclure et la façon dont elles seront utilisées, ainsi que de veiller à rendre le rapport disponible.

Feedback sur la méthode de travail :

- Comment les contributions reçues aux réunions du Groupe de pilotage sont-elles traduites en réalisations et alimentent-elles le travail de l'Assemblée des RR ?
- Quels sont les résultats des activités du GP?
- Diffusion électronique des documents pour éviter les impressions supplémentaires.
- Utilisation de JotForm/formulaires en ligne pour collecter des données, plutôt que des questionnaires papier.
- Fournir des données précises aux membres lorsqu'on leur demande leur feedback ou avant le lancement d'une consultation.

Pistes pour l'avenir :

- Que va-t-il se passer à la conférence de Cork ? Les participants souhaitent être informés des résultats de la conférence et demandent un rapport afin de planter le décor en vue d'une réunion pour discuter et utiliser ces résultats.
- Prochaine réunion du groupe de pilotage : un déjeuner de mise en réseau devrait être organisé pour désigner un volontaire qui agira en tant que porte-parole du groupe des organisations de l'UE.

Organisations de recherche et consultatives

Le groupe se concentre principalement sur deux questions.

1. Principaux sujets ou thèmes pour la prochaine réunion de l'Assemblée des RR :







- Le renforcement des liens et des connexions entre Horizon 2020, les PDR et les groupes opérationnels et de réflexion du PEI est une priorité. Les différents calendriers de mise en œuvre des PDR et des initiatives d'Horizon 2020 compliquent les opportunités de tirer profit des transferts de connaissances et de l'expérience sur le terrain. Une plus grande intégration est requise. L'identification et l'utilisation de multiplicateurs permettant l'élargissement audelà du PEI et de LEADER et reliant les services consultatifs européens et nationaux, par exemple, sont importantes.
- Les services consultatifs jouent un rôle important dans ce processus, en particulier en aidant à traduire les connaissances en pratique. Étant donné que cela varie considérablement d'un État membre à l'autre, comment l'améliorer ? Il est nécessaire de trouver des options, par ex. en explorant les possibilités de l'utilisation de l'Assistance technique et le rôle des RRN.
- L'écart entre les périodes de programmation (qui varie aussi d'un EM à l'autre) et le manque de continuité de ces types d'activité et de soutien nuisent aux connexions et aux liens discutés. Cela entraîne un manque de confiance dans le processus or la continuité est essentielle pour un soutien efficace. Comment résoudre ce problème ?

2. Gouvernance des réseaux ruraux :

- Comment renforcer et élargir la participation et l'implication, de qui et par quels moyens ? Les réseaux ne sont pas considérés comme inclusifs, mais plutôt comme des « organes fermés ».
 De la même manière, on reconnaît l'importance des multiplicateurs pour connecter les acteurs nationaux et régionaux à l'UE un échange d'informations et d'expériences à double sens. Une plus grande implication améliorerait ce rôle de « multiplicateur ».
- Plusieurs manières d'identifier et d'impliquer d'autres groupes cibles ont été discutées. Les groupes prioritaires incluent des acteurs éminents/de premier plan des régions, les bénéficiaires de la Mesure 16 et des organisations ou individus extérieurs aux réseaux mais qui sont néanmoins très impliqués dans le développement rural. La possibilité d'une session ouverte de l'Assemblée des RR ou d'un appel à participants à l'échelle de l'UE a été discutée.
- Il semble y avoir une lacune dans la structure de gouvernance actuelle des RR en ce qui concerne le Point de contact. Le Point de service du PEI et le Helpdesk Évaluation ont tous deux leurs propres formes de groupes d'experts, à qui ils se réfèrent pour l'orientation de leur travail, en plus de l'Assemblée des RR et du Groupe de pilotage. Le Point de contact du REDR ne dispose pas de tels groupes et ne peut se référer qu'à l'Assemblée des RR et au Groupe de pilotage.

En ce qui concerne qui doit fournir du feedback à l'Assemblée des RR, il a été convenu que cela doit se faire conjointement, à la suite d'une précédente discussion entre les participants.





Annexe VI – Formulaire de feedback des participants

Nombre de participants : 67

Nombre de participants ayant répondu : 19

Comment évaluez-vous l'organisation globale de l'événement ?				
Organisation de l'événement	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais
Communication à propos de l'événement et planification préalable	9	9	1	
Lieu adapté	9	6	4	
Organisation de l'événement à Bruxelles	6	12	1	
Opportunités de réseautage (échange de points de vue) et de création de nouveaux contacts durant l'événement	5	14		
Total	38 %	54 %	8 %	
Comment évaluez-vous le contenu global de l'événement ?				
Contenu global de l'événement	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais
Utilité des résultats de l'événement	2	12	5	
Pertinence des informations fournies	4	14	1	
Utilité/qualité du matériel de référence (manuel, documents de fond, etc.) fourni pour l'événement	6	11	2	
Total	21 %	65 %	14 %	
Comment évaluez-vous les sessions spécifiques de l'événement ?				
Session 1 : renforcement des capacités des réseaux ruraux (9.45-11.00)	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais
Pertinence du thème de la session	3	14	2	
Qualité des informations fournies	4	12	3	
Utilité des résultats de la session	2	13	4	
Total	16 %	68 %	16 %	

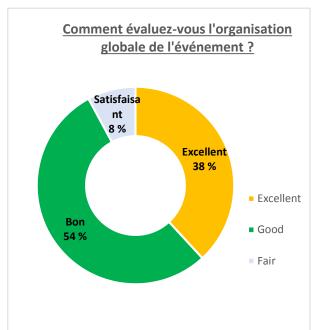




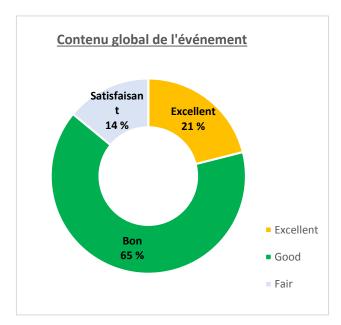
Total	<i>39</i> %	<i>57</i> %	4 %	
Utilité des résultats de la session	6	9	1	
Valeur de la discussion/de l'échange avec les autres participants	7	8	1	
Pertinence du thème de la session	6	11		
Session 5 : préparation de la prochaine réunion de l'Assemblée des RR (16.30-17.15)	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais
Total	28 %	64 %	8 %	
Utilité des résultats de la session	3	13	2	
Valeur de la discussion/de l'échange dans votre groupe de travail	5	10	3	
Qualité des informations fournies	4	13	1	
Pertinence du thème de la session	8	10		
Session 4 : renforcer le travail thématique des réseaux ruraux (14.30-16.00)	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais
Total	21 %	42 %	<i>30</i> %	7%
Utilité des résultats de la session	4	6	6	3
Valeur de la discussion/de l'échange avec les autres participants	6	5	6	2
Qualité des informations fournies	2	10	7	
Pertinence du thème de la session	4	11	4	
Session 3 : développer un cadre d'auto-évaluation efficace pour les réseaux ruraux européens (12.00-13.00)	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais
Total	11 %	54 %	30 %	5 %
Utilité des résultats de la session	1	9	7	2
Valeur de la discussion/de l'échange avec les autres participants	3	8	6	2
Qualité des informations fournies	1	13	5	
Pertinence du thème de la session	3	11	5	
Session 2 : groupe de travail thématique : évaluation de LEADER/CLLD (11.30-12.00)	Excellent	Bien	Satisfaisant	Mauvais







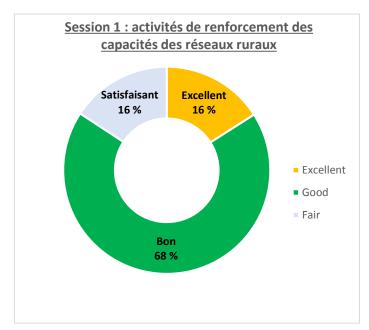
L'organisation générale de l'événement (en ce compris la communication sur l'événement avant la réunion, le lieu, l'organisation de la réunion et les opportunités de réseautage) est évaluée positivement : 38 % des participants ayant répondu la considèrent comme excellente, 54 % comme bonne et 8 % comme satisfaisante.



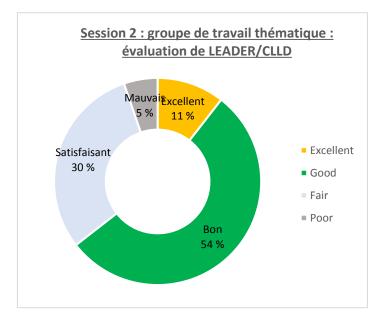
Le contenu global de l'événement (en ce compris les résultats de l'événement, la pertinence des informations fournies et l'utilité/la qualité du matériel de référence fourni pour l'événement) est évalué comme excellent (21 %), bon (65 %) et satisfaisant (14 %).







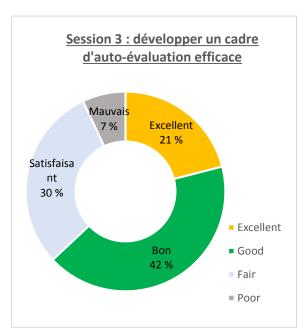
Dans l'ensemble, les participants évaluent positivement les cinq sessions de travail. La session 1 : activités de renforcement des capacités des réseaux ruraux est évaluée comme excellente (16 %), bonne (68 %) et satisfaisante (16 %).



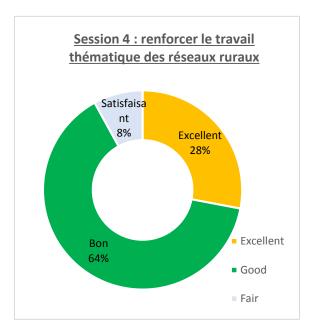
La session 2 : groupe de travail thématique : évaluation de LEADER/CLLD est évaluée comme excellente (11 %), bonne (54 %), satisfaisante (30 %) et mauvaise (5 %).







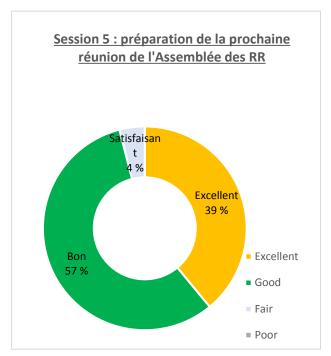
La session 3 : développer un cadre d'autoévaluation efficace est évaluée comme excellente (21 %), bonne (42 %), satisfaisante (30 %) et mauvaise (7 %).



La session 4 : renforcer le travail thématique des réseaux ruraux est évaluée comme excellente (28 %), bonne (64 %) et satisfaisante (8 %).







La session 5 : préparation de la prochaine réunion de l'Assemblée des RR est évaluée comme excellente (39 %), bonne (57 %), satisfaisante (4 %).